



ACIPA

BULLETIN D'INFORMATION AUX ADHÉRENTS
N° 33 – Octobre et novembre 2011

Notre-Dame-des-Landes • Blain • Bouvron • Casson • La Chapelle-sur-Erdre • La Chevallerais • Cordemais
Fay-de-Bretagne • Grandchamp-des-Fontaines • Héric • Malville • Nort-sur-Erdre • Petit-Mars • Saint-Étienne-
de-Montluc • Sautron • Savenay • Sucé-sur-Erdre • Le Temple-de-Bretagne • Treillières • Vigneux-de-Bretagne...

Internet : <http://acipa.free.fr>

E-mail : acipa.info@free.fr

15 000 !

L'été 2011 fut très riche pour affronter un hiver qui sera sans aucun doute très offensif de la part des porteurs du projet d'aéroport !

Le week-end de juillet fut une formidable réussite. La fréquentation d'environ 15 000 participants laisse augurer d'une très grande capacité de mobilisation dans les divers réseaux toutes tendances confondues au sein de la coordination des opposants. C'est un **revers cinglant et définitif** pour ceux qui veulent nous enfermer dans la seule défense de notre bout de jardin ! Nous avons inscrit la lutte dans un contexte de changement de société pour relever les défis majeurs actuels : changement climatique, énergie rare et chère, disparition des terres agricoles, justice sociale...

Ceci répond à l'attente de toutes celles et ceux qui luttent pour une convergence des luttes sociales ; ainsi **nous élargissons l'opposition à ce projet** d'aéroport et il s'installe dans le paysage politique pour les prochaines échéances électorales.

Notre, votre lutte est connue maintenant dans toute la France ainsi qu'à l'étranger : les Anglais d'Heathrow sont venus en habitués ; les amis russes ont témoigné de leur lutte contre Vinci à Khimki (autoroute) et nous ont parlé de la répression policière terrifiante qu'ils affrontent là-bas.

Pendant l'été, la lutte de Notre-Dame-des-Landes a été visible partout : aux journées nationales des Amis de la Confédération Paysanne, au rassemblement international de Via Campesina en Autriche, au premier forum international des projets inutiles en Italie, à l'université d'ATTAC Europe à Fribourg (Allemagne), aux journées d'été d'Europe Écologie Les Verts à Clermont-Ferrand... Le parcours s'est terminé à Lézan (Cévennes) et à la fête de l'Huma à Paris sur invitation du PCF 85, dans son stand.

Face à la montée très forte de l'opposition à ce projet, des forces de l'ordre disproportionnées sont déployées sur le terrain en toute occasion, et la répression policière est féroce : matraquages lors d'une manif à l'aéroport de Nantes Atlantique, répression innommable lors

de l'occupation pacifiste du square Élixa-Mercœur à Nantes, contrôles d'identités injustifiés... La brutalité et le nombre des interpellations sont la partie visible de **l'inquiétude et de la faiblesse des arguments des porteurs du projet**.

La partie invisible c'est le harcèlement de Fitt Conseil et de France Domaines à l'égard des nombreux propriétaires qui refusent de vendre leurs biens à Vinci, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de cette Zone à Défendre. Notre soutien doit être total pour celles et ceux qui sont victimes de cet acharnement répressif. Après le Kärcher® Sarkozy pour nettoyer les banlieues, nous avons le Kärcher® Auxiette pour nettoyer les résistants à Notre-Dame-des-Landes : c'est l'alliance répressive du PS et de l'UMP au secours de Vinci.

Tout cela doit nous conforter dans la légitimité de notre lutte et nous donner foi pour affronter les prochaines étapes :

- Attaque de l'arrêté de cessibilité puis contestation des expropriations ; de nombreux propriétaires se sont déjà regroupés ! Venez nous rejoindre ! Il n'est pas trop tard ! (Voir l'article sur les propriétaires).

- Obstacle aux propositions de la DREAL et de Vinci pour les mesures compensatoires environnementales.
- Soutien des élus qui ont financé une étude économique indépendante pour contrer les porteurs du projet sur leur terrain favori du développement économique de l'ouest et présence sur le terrain politique lors des élections présidentielles de 2012.
- Mobilisation citoyenne continue par une Tracto-Vélo de Notre-Dame-des-Landes vers Paris (voir le tract joint) et la résistance sur le terrain qui ne fera que s'amplifier autour des paysannes et paysans ainsi que des habitantes et habitants de la ZAD menacés d'expulsion.

OUI, DÉCIDÉMENT, L'HIVER SERA CHAUD !

Julien Durand, porte parole de l'ACIPA.



Photo A. Boquelet.

Toute-tous à Paris le samedi 12 novembre 2011



INFOS

INFORMATION POUR LES PROPRIÉTAIRES

Les tentatives de AGO-VINCI d'acquérir les terrains manquants ont commencé et des propriétaires ont été contactés — voire harcelés — en vue d'acquisitions « à l'amiable » par les sociétés FITT Conseil pour le compte d'AGO et France Domaine pour le compte de l'État.

VINCI essaye d'acheter des terrains dans la zone concernée par la DUP, mais aussi en dehors de cette zone.

L'ACIPA encourage les propriétaires concernés à ne pas céder à cette démarche et à aller, si nécessaire, jusqu'aux procédures d'expropriation pour les terrains de la zone de la DUP et à ne rien vendre pour les terrains hors de la zone.

Il est important que les propriétaires refusent toute négociation et ne signent absolument aucun document, pas même un PV de visite. Il ne faut rien vendre et prendre immédiatement contact avec Julien Durand (02 40 57 25 62), Dominique Fresneau (06 71 00 73 69) ou Michel Tarin (02 40 94 61 54). L'ACIPA les soutiendra dans leurs démarches.

Merci à chacun de transmettre cette information aux propriétaires qu'ils connaissent.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011 DE L'ACIPA

Elle aura lieu le vendredi 25 novembre 2011, à 20 heures, salle Prévert, complexe des Cent-Sillons à Grandchamp-des-Fontaines :

- Rapport d'activités,
- Rapport financier,
- Perspectives 2011/2012,
- Élections du conseil d'administration

L'expo photo nature qui a eu beaucoup de succès lors des trois jours de juillet, sera visible à nouveau à cette occasion.



BIENTÔT 3 ANS !

Les Citoyens Vigilants restent très mobilisés ! Ils l'ont montré lors de l'AG du 3 septembre dernier...

Ils entendent poursuivre l'information aux Nantais-es notamment sur le faux argument toujours avancé de la dangerosité de l'actuel aéroport.

Le bilan de l'année 2010-2011 est positif.

Les vigies ont redémarré à Nantes le lundi 12 septembre ; elles prennent la même forme que l'an passé :

- le lundi et le mardi de 8 à 13 heures et de 13 à 18 heures devant le conseil général, quai Ceineray ;
- le mercredi de 10 à 16 heures devant la fédération du PS 44, 1 allée des Tanneurs ;
- le jeudi de 10 à 16 heures devant l'Hôtel de ville ;
- le vendredi de 10 à 16 heures devant la fédération UMP 44, 4 place Dumoustier ;
- le samedi de 9 à 13 heures devant la statue du Général de Gaulle au Pont-Morand

Venez les rejoindre !

Contact : citoyensvigilantsndlandes@orange.fr

LE TRIBUNAL POUR DES OCCUPANTS

■ Cinq personnes ont comparu devant le tribunal de Saint-Nazaire le 6 septembre.

On leur reproche d'occuper illégalement des maisons situées sur le site du projet d'aéroport.

Selon l'avocat d'AGO (Aéroport du Grand Ouest) « Cette occupation empêche toute démolition ». L'avocat de la défense a soulevé l'irrecevabilité de la demande du concessionnaire, faute de qualité à agir. Au président du tribunal, il a déclaré « On veut essayer de tromper votre tribunal. Le droit au logement a valeur constitutionnelle. AGO ne peut pas se dispenser de règles et mettre dehors des occupants qui occupent paisiblement ». Le 20 septembre, les occupants ont été condamnés à quitter les lieux sous un mois.

■ Sept occupants étaient assignés par la société AGO au tribunal de grande instance de Nantes le 15 septembre.

Leur avocat a assuré qu'ils étaient prêts à signer un bail. Il a demandé un délai d'un an avant toute expulsion. La décision a été mise en délibéré au 20 octobre.



Photo G. de Crop - ACIPA 2011.

ZONE DE TURBULENCES

Kärcher contre Kärcher

Jacques Auxiette, président de la région Pays-de-la-Loire et ancien maire de La Roche-sur-Yon, a « demandé au préfet de passer au Kärcher la frange la plus radicale de Notre-Dame-des-Landes ».

Du coup, des opposants vendéens au projet d'aéroport se sont armés de seaux, balais, brosses... et d'un Kärcher, pour nettoyer la façade et les vitres de la mairie de La Roche.

Une façon pacifique de répondre à la violence des mots.

TROIS ERREURS

Bernadette Caillard-Humeau, première adjointe à la mairie d'Angers, adjointe aux transports d'Angers Loire Métropole et membre du bureau politique de Cap 21, n'est pas d'accord avec sa collectivité sur l'adhésion de celle-ci au syndicat mixte de l'aéroport : elle a voté contre. Extraits de son intervention...

« ... S'engager pour l'aéroport ND, [...] c'est commettre à mon sens trois erreurs : une erreur économique tout d'abord, une erreur écologique ensuite, et une erreur d'aménagement du territoire.

Une erreur économique tout d'abord, car le coût global de l'aéroport... ce n'est pas uniquement l'infrastructure aéroportuaire proprement dite mais aussi sa desserte [...]. Un seul aéroport est déjà une charge importante pour nos collectivités, et pour nous qui portons à bout de bras l'aéroport de Marcé, il serait totalement contre-productif de nous éparpiller !

Une erreur écologique car c'est le train et non l'avion que nous devons promouvoir pour les liaisons continentales, [...] nous nous apercevons combien nos espaces agricoles sont précieux, combien la bétonnisation est préjudiciable à l'avenir de nos enfants, dans un territoire qui fait montre d'une dynamique démographique forte.

Enfin une erreur en termes d'aménagement du territoire, car Nantes Atlantique a encore de larges capacités de développement, [...] avec [...] la réalisation du barreau LGV sud [...] nous bénéficierons d'un accès privilégié juste en dessous de l'aérogare d'Orly. [...] Pourquoi irions nous contribuer financièrement à des infrastructures ultra coûteuses qui forment globalement un non sens ?! »

Texte complet sur le site de l'ACIPA, revue de presse en date du 13 septembre 2011, ou sur le blog de Cap21.

ENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Invitées le 29 juin par le préfet de région à la première réunion du comité de suivi des engagements de l'État dans le projet d'aéroport, les associations ACIPA, ADECA, Bien Vivre à Vigneux, FNAUT, LPO et Solidarités Écologie, révoltées par la manière dont ce projet est mené, ont refusé de participer à ce simulateur de concertation.

Dans son courrier du 28 juillet, le préfet regrette cette position et demande aux associations de lui adresser le questionnaire actualisé du collectif.

En réponse, la coordination :

- s'est étonnée « que la réunion du 29 juin 2011 n'ait été qu'un exercice de style, par la présentation d'un document datant d'avril 2009, sans que les services de l'État n'aient jugé utile d'en faire une mise à jour au regard du contenu de la convention État AGO VINCI » ;

- et s'est interrogée :

« 1/ Comment l'État et ses services peuvent-ils s'engager à quoi que ce soit sur une durée de 55 ans, notamment en contractant avec une multinationale, véritable état dans l'État, qui a su tisser tous les liens nécessaires avec les divers services des ministères et milieux politiques ?

2/ Comment l'État, surendetté et qui sur ce point n'a rien à envier à nos voisins latins peut-il s'engager à financer une part importante d'une infrastructure dont l'utilité n'a jamais été démontrée et alors que la rentabilité annoncée n'est qu'un douteux pari sur l'avenir ?

3/ Comment l'État peut-il prétendre s'engager à protéger l'environnement dès lors que le contrôle des dégradations serait assuré par un ingénieur écologue du concessionnaire et non par ses services ?

4/ Comment l'État peut-il assurer qu'un comité de suivi sera le garant du respect d'un certain nombre de règles, dès lors que, sortant de l'opérationnel, seulement 3 ou 4 réunions sont prévues, de plus étalées sur plusieurs années ?

5/ Comment l'État peut-il assurer que le coût du projet sera maîtrisé (ainsi que sa rentabilité !) au regard de projections fantaisistes de trafic et de TRI optimistes tels que proposés dans le dossier d'enquête publique ?

6/ Comment l'État et les collectivités territoriales peuvent-ils affirmer qu'ils ne contribueront financièrement en rien dans le futur pour compenser les pertes d'exploitation ou les investissements complémentaires ?

7/ Indépendamment des facilités dont semble avoir bénéficié le concessionnaire :

- retraits plus ou moins annoncés de plusieurs concurrents,
- informations lui permettant de proposer un projet ne correspondant ni au contenu du débat public, ni à l'enquête publique, notamment pour ce qui concerne les longueurs de pistes ;
- la question du coût réel de l'opération demeure posée, en l'absence de règles strictes d'affectation ou de la prise en charge des dépenses sous diverses rubriques budgétaires.



Malgré les apparences, l'expo photos nature a connu un vif succès lors du rassemblement de juillet !



Dans les aéroports « gérés » par le groupe Vinci, l'accueil au guichet est assuré par du gentil personnel gracieusement fourni par l'Etat...

Il en est ainsi :

- des heures passées depuis 45 ans en réunions, meetings, communication...
- des études réalisées durant la même période,
- des acquisitions diverses, par exemple immobilières,
- des interventions variées et multiples de forces de l'ordre et amortissements ou consommations de matériels qui ne sont pas facturés au concessionnaire ».

AVIS DÉFAVORABLE POUR UN PROJET DE SABLIERE

En 2010, la société des carrières CHASSE, filiale d'EUROVIA (pôle travaux routiers du groupe VINCI) dépose une demande d'autorisation pour exploiter une carrière de sable à Nort-sur-Erdre, au lieu-dit « Landebroc ». L'enquête publique qui s'est déroulée du 30 mai au 7 juillet 2011 a recueilli une majorité d'avis défavorables émanant de citoyens, d'associations, et des conseils municipaux de Casson, Petit-Mars et Sucé. Celui de Nort-sur-Erdre a donné un avis réservé. L'ACIPA a déposé une contribution axée sur les risques (perte en eau, pollution) vis-à-vis de la nappe phréatique de Nort-sur-Erdre et par conséquent sur l'alimentation en eau potable. Le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable.

PRÉSIDENTIELLE 2012

Greenpeace a publié son « Stress Test des candidats à la présidentielle », une application Web qui permet de visualiser les choix et engagements de 17 candidats déclarés ou supposés, de gauche, du centre ou de droite, sur leur vision de l'avenir énergétique de la France.

Question 14 posée aux candidats : Êtes-vous pour ou contre la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ?

Selon leur réponse les candidats ont été classés en 3 catégories : engagés, attentistes ou rétrogrades...

D'après Greenpeace, cette application a vocation à évoluer, à être complétée de nouvelles sources, afin de suivre l'évolution possible des candidats à l'élection présidentielle de 2012, et effectivement les réponses évoluent régulièrement. À suivre donc sur <http://greenpeace.fr/2012/#/> on y a parfois de belles surprises !

LE COLLECTIF D'ÉLU-E-S « Cédpa » A FINANCÉ UNE ÉTUDE ÉCONOMIQUE INDÉPENDANTE

Les opposants au projet ont toujours demandé, dès le débat public de 2003, qu'une étude alternative soit faite par un bureau indépendant des porteurs du projet, conformément aux directives. Ceux-ci l'ont toujours rejetée.

Constatant qu'aucune investigation n'était acceptée, le Cédpa, association qui regroupe un millier d'élus doutant de la pertinence de cette nouvelle infrastructure à ND, a demandé à un bureau indépendant, CE-Delft, une étude sur la validité économique du projet, basée sur l'Annexe F du dossier soumis à enquête publique. Les premiers résultats corroborent ce que pensent les opposants depuis longtemps... Le projet de nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes ne se justifie pas économiquement parlant.

Cette étude sera dévoilée au CCO le 26 octobre 2011 et fera l'objet d'une importante communication.

Contact du collectif d'élus-e-s : <http://aeroportnddl.fr/>

Réunions publiques organisées par le SIVU aéroportuaire

Le SIVU aéroportuaire organise 3 réunions publiques sur les projets de dessertes routières.

- 1/ Lundi 17 octobre 2011, à 20 heures, à Notre-Dame-des-Landes, salle Cassiopée, pour les populations de Fay-de-Bretagne, Héric et Notre-Dame-des-Landes.
- 2/ Vendredi 21 octobre 2011, à 20 heures, à Grandchamp-des-Fontaines, salle des Cent-Sillons, pour les populations de Casson, Grandchamp-des-Fontaines et Treillières.
- 3/ Vendredi 28 octobre 2011, à 20 heures, à Vigneux-de-Bretagne, salle Jules-Verne, pour les populations de Cordemais, Le Temple-de-Bretagne, Malville et Vigneux-de-Bretagne.

ZONE DE TURBULENCES

Ne confondons plus le coco et la moquette !

L'ACIPA a été chaleureusement invitée à l'espace du PCF de la Vendée à la Fête de l'Humanité, parc de la Courneuve.

En visite sur le stand, de nombreux militants PC ont demandé pourquoi ce n'était pas le PC44 qui nous recevait. On leur a proposé d'y aller pour leur demander... Espérons que l'accueil qui leur a été réservé a été meilleur que celui qu'ont reçu les membres de l'ACIPA, reconduits prestement et fermement à l'extérieur du stand PCF44, badges arrachés et discussion impossible.



... Alors que dans les rassemblements populaires « gérés » par l'ACIPA et la coordination, l'accueil au buffet est assuré par de gentils contribuables gaiement bénévoles !

Ces réunions porteront sur les sujets suivants :

- 1/ Barreau routier d'accès à l'aéroport ;
- 2/ Élargissements de voirie à Notre-Dame-des-Landes (VC 3 et VC 1 – VC 12) ;
- 3/ Aménagement et élargissement de voirie à Grandchamp-des-Fontaines (VC 3 et RD 326) ;
- 4/ Aménagement de voirie à Fay-de-Bretagne (RD 15) ;
- 5/ Aménagement de carrefour à Treillières (RD 326) ;
- 6/ Contournement du bourg de Notre-Dame-des-Landes ;
- 7/ Changement de domanialité de certaines voiries existantes.

C'EST À LIRE

Projet d'aéroport au nord de Nantes

C'EST QUOI C'TARMAC ?

Profits, mensonges et résistances.

Œuvre collective, *C'est quoi c'tarmac ?* retrace depuis ses débuts et jusqu'à ce jour la lutte longue et tenace contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, une lutte qui se joue à différentes échelles, du local au global. Le collectif SUDAV invite le lecteur à une extension des échelles d'ana-

lyse (de la destruction d'une communauté rurale péri-urbaine à la question des inégalités sociales et environnementales dans une grande agglomération) et à une critique honnête du médiocre et répétitif argumentaire pro-aéroport (des petits arrangements entre amis à l'escroquerie d'un greenwashing généralisé).

Ici, en Loire-Atlantique, ont été enterrées les centrales nucléaires du Carnet et du Pellerin, l'extension du port à Donges-Est et bien d'autres fadaïses d'élus et technocrates sans imagination et perpétuellement en retard d'une stratégie. C'est à nous, habitants souverains, d'empêcher l'acte irréparable, daté et ruineux. Il est temps de ménager le territoire et la société.

Le collectif SUDAV (composé d'indigènes ruraux et métropolitains) a opté pour ce nom en hommage aux grévistes de l'usine Sud-Aviation de Bouguenais, premiers acteurs français du Mai 68 ouvrier. Pour ce collectif d'auteur-e-s, le travail en commun a commencé en mai 2010, lors du séjour à Notre-Dame des-Landes de l'équipe de la revue itinérante Z.

Contact : collectifsudav@samizdat.net

C'est quoi c'tarmac ? est disponible dans différents points de vente : AMAP de Treillières le jeudi soir, AMAP de Grandchamp le vendredi soir, maison de la presse de Treillières, magasin Biocoop (Le Cardo à Nantes), librairies Durance, Vent d'Ouest, La Boutik LU et sur commande auprès de l'ACIPA ou du réseau No Pasaran. 168 pages, 10 euros, éditions No Pasaran.



LES ÉCHOS DU NET

200 000 visites sur le site Internet de l'ACIPA

La barre des 200 000 visites a été atteinte en août 2011, avec une fréquentation moyenne sur l'année de plus de 210 visites par jour. La page Facebook remporte elle aussi un bon succès, plus de 320 personnes ont déclaré « aimer » cette page qui sert également désormais de page Dernière Minute. Plus de 1 000 personnes reçoivent directement notre lettre d'information. Il est à présent possible de demander sur votre formulaire d'adhésion d'être inscrit à cette lettre.

Site Web de l'Acipa : <http://acipa.free.fr>

ACIPACTIONS

Actions passées...

- 14.05 – Nantes : stand d'information au Marc'had reizh.
21.05 – Plessé : stand d'information aux portes ouvertes de la ferme du Vallon de Toulan.
22.05 – Notre-Dame-des-Landes : Fête de la Nature 2011, sorties pédestres sur la ZAD.
22.05 – Le Coudray : stand d'information aux portes ouvertes du jardin de la Belle-Étoile.
27.05 – Bouvron : stand d'information au magasin des producteurs bio.
28.05 – Treillières : stand d'information au printemps bio chez M. Devineau.
29.05 – Paimbœuf : participation au colloque sur le franchissement de la Loire lié au projet de NDL.
07.06 – Guémené-Penfao : soirée d'information avec diaporama.
15.06 – Nantes : participation au rassemblement organisé par la Confédération Paysanne devant la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique.
25.06 – La Chapelle-sur-Erdre : stand d'information aux portes ouvertes de la ferme du Limeur.
Du 8 au 10 juillet – Vigneux-de-Bretagne : 3 jours de résistance et de mobilisation nationale.
17.07 – Saint-Hilaire-de-Riez : stand d'information à la fête du PC Vendée.
27.07 – Bouguenais : participation au rassemblement à Nantes Atlantique.
31.07 – Notre-Dame-des-Landes : accueil de la caravane de la Paix à La Vache Rit.
Du 11 au 14 août – Fribourg (Allemagne) présence à l'université d'été d'ATTAC.
Du 11 au 15 août – Saint-Émilion (33) : stand d'information aux journées des Amis de la Confédération Paysanne.

- 17.08 – Saint-Nazaire : participation au rassemblement contre les expulsions.
Du 18 au 20 août – Clermont-Ferrand : stand d'information aux journées d'été d'Europe Écologie Les Verts.
25.08 – Saint-Ciers-sur-Gironde : présence au rassemblement du pôle écologique du PS.
Du 25 au 28 août – Lézan (Cévennes) : stand d'information au rassemblement sur l'énergie.
Dur 26 au 28 août – Venaus (Italie) : stand d'information au rassemblement contre les grands projets inutiles.
Début septembre – Vigneux, Casson, Grandchamp... stands d'information aux forums des associations.
17 et 18.09 – Paris : stand d'information à la Fête de l'Huma.
18.09 – Saint-Florent-des-Bois : stand d'information à Village en Fête.
30.09 – Le Gâvre : soirée d'information avec diaporama.
03.10 au 20.10 – Rassemblements lors des enquêtes parcellaires pour le rétablissement des voiries.

... Et à venir

- 08.10 – Guichen : table ronde lors du salon « Ile et Bio ».
13.10 – Notre-Dame-des-Landes : 20 h 30 à La Vache Rit : rencontre mensuelle entre coordination et habitants de la ZAD.
17.10 – Notre-Dame-des-Landes, à 20 heures, salle Cassiopée, réunion SIVU.
21.10 – Conférence de presse du 3^e anniversaire des Citoyens Vigilants.
21.10 – Grandchamp-des-Fontaines, à 20 heures, salle des Cent-Sillons, réunion SIVU.
22.10 – Vigneux-de-Bretagne : 15 heures, salle du Grand-Calvaire, AG des cyclistes participant à la Tracto-Vélo vers Paris.
26.10 – Nantes, CCO tour de Bretagne : présentation de l'étude économique commandée par le CédPa (sur invitation).
28.10 – Vigneux-de-Bretagne, à 20 heures, salle Jules-Verne, réunion SIVU.
Du 6 au 12 novembre – Tracto-vélo de Notre-Dame-des-Landes à Paris.
25.11 – AG de l'ACIPA, salle Prévert, à Grandchamp-des-Fontaines...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011 à 20 heures
salle Prévert, complexe des Cent-Sillons à Grandchamp-des-Fontaines

ACIPA – BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RÉADHÉSION ANNUELLE

Numéro d'adhérent :

À remplir en lettres majuscules SVP (cochez les cases correspondantes).

Adhésion familiale 15 euros ou individuelle 12 euros

	Nom	Prénom	N° d'adhérent
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M ^{me} <input type="checkbox"/> M ^{lle}			

Adresse

Code postal Commune

Téléphone E-mail Oui, je souhaite recevoir la newsletter

Pour une **adhésion familiale**, veuillez indiquer ci-dessous les noms, prénoms et dates de naissance des autres adhérents **âgés de 18 ans et plus** :

Conjoint – Famille	Nom	Prénom	Date de naissance
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M ^{me} <input type="checkbox"/> M ^{lle}			
Enfants ou autres membres majeurs de la famille :			

Souhaitez-vous participer à la vie de l'association **au niveau local** ? Régulièrement. Occasionnellement.
Ou participer à la vie de l'association **dans une de ses commissions** ? Oui. Non.

Règlement par chèque à l'ordre de : ACIPA. À renvoyer à : **ACIPA – Adhésions – B.P. 5 – Notre-Dame-des-Landes** (ou à remettre au correspondant local).

Site Web : <http://acipa.free.fr> – Téléphone 0671 00 73 69 – Mél : acipa.info@free.fr

Les informations demandées ne seront utilisées que pour la gestion de l'association. Conformément à la loi Informatique et Libertés (article n° 34), vous disposez d'un droit d'accès et de modification aux informations qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à acipa@free.fr ou à ACIPA – B.P. 5 – 44130 Notre-Dame-des-Landes.